

RDC/ Fin de suspense

3^{ème} mandat... Kabila dit non !

P.6

Editorial

Ennemis de l'Islam

P.3

Dédommagement d'un Togolais abusivement licencié

Ethiopian Airlines et Ecobank jouent les hors-la-loi

P.4



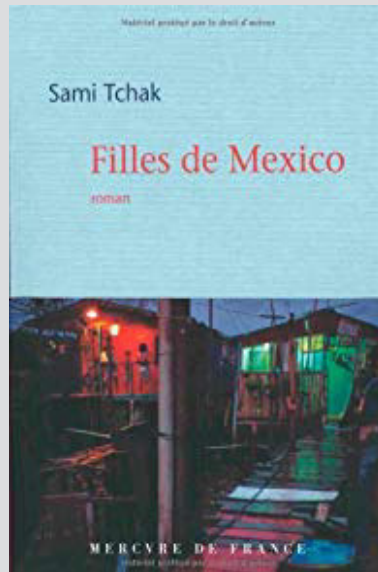
(Rebellion contre Allah... Malheur!)

Coin littéraire

Filles de Mexico, Sami Tchak

Votre journal Flambeau des Démocrates ouvre une deuxième fois ses portes à la prodigieuse création littéraire du prolifique écrivain togolais, Sami Tchak mondialement connu comme ambassadeur des lettres du terroir. **Filles de Mexico** poursuit plus loin la ligne de l'écriture fragmentaire toujours au centre de ses romans truculents et croustillants. En effet, est racontée dans cet ouvrage la croisière au Mexique de djibo, un

écrivain franco-togolais invité à tenir une conférence dans une université. Mais ce projet va se révéler comme un voyage au cœur des grandes interrogations existentielles que se pose toute l'humanité. A savoir la recherche du sens de la vie et son absurdité, la question de la race et ses conséquences dans les relations, la prostitution et l'ode aux rencontres : « *j'aime les aventures parce qu'elles aident à aller au-delà des murs, des apparen-*



ces, elles aident à faire des rencontres » (p.18). Le personnage rencontre sur son chemin le bruit et la fureur des bas-fonds comme la Rosa Zona réputée quartier des péripatéticiennes et des milieux les plus huppés du Mexique. Mais cette rencontre a toujours été parcellaire car « *il n'y a jamais de rencontre entre deux personnes, il n'y a rencontre qu'entre quelques-unes de leurs facettes* » (p.135).

Djibo, eu égard à sa

peau noire, va faire la prédilection des uns, surtout de putes curieuses de découvrir l'autre et la désaffection des autres. **Filles de Mexico** in fine est le roman où résonnent et se mêlent les voix des œuvres antérieures et futures de l'auteur du « Paradis des Chiots », de « Fêtes des Masques », d'« Al Capone le Malien » et d'essais dédiés comme un feu d'artifice en l'honneur de la Weltliteratur.

Oscar SEKAYA

LES PRIX BAISSENT

Les carnets de factures normalisées avec TVA / sans TVA

~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

La planche de vignettes

~~10 000 FCFA~~ **2 700 FCFA**

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

COMMUNIQUE CONJOINT POUR LE RAPPEL DE L'OPERATION DE COLLECTE DE DONNEES SUR LES ACTIVITES ECONOMIQUES DANS LA VILLE DE LOME

Le Ministre de l'Economie et des Finances, Le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, Le Président de la Délégation Spéciale de la Ville de Lomé rappellent qu'afin d'actualiser les données en sa possession, le Ministère de l'Economie et des Finances par le biais de l'Office Togolais des Recettes, organise, en collaboration avec la Commune de Lomé, une opération de recensement de toutes les activités économiques formelles et informelles dans la ville de Lomé depuis le 28 mai 2018 ; opération qui se poursuivra encore pour quelques semaines. Pour faciliter le travail des agents recenseurs qui seront identifiés par le port d'un badge, il est demandé à la population cible de leur réserver un bon accueil et de répondre en toute sincérité aux questions qui seront posées. Le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile et le Président de la Délégation Spéciale de la Ville de Lomé comptent sur le civisme de tout un chacun en vue de l'heureux aboutissement de ce projet et remercient d'avance la population pour sa bonne collaboration.

EDITORIAL

Ennemis
de l'Islam

« Celui qui a révélé le saint Coran en est son gardien et ses mosquées ses maisons », la phrase de l'Union Musulmane du Togo(UMT) est lourde de sens et indique que le respect de toute religion mérite d'être consacré. Ce qui d'ailleurs est la chose la mieux partagée par la majorité des Togolais qui, dans la diversité religieuse, ne manque pas de respect aux lieux de culte.

Cette culture de tenir en respect les lieux saints est altérée depuis quelques moments par la profanation des mosquées dans la préfecture d'Agoènyivé. Des exemplaires de corans déchirés, chiffonnés, des mosquées incendiées, voilà le bilan sommaire de la rébellion enclenchée depuis quelques semaines contre Allah. Les actes sont ignobles, odieux et ne reflètent pas l'image du Togolais. Des animaux, voilà le nom qui convient et que donne le ministre Yark Damehame à ces fauteurs de trouble.

Seulement, comment identifier et où trouver ces animaux qui rentrent dans les mosquées à Agoènyivé pour déchirer les corans et mettre le feu ? Le général Yark, en fin stratège, saura trouver la recette. Une piste sérieuse doit pouvoir l'y conduire : celle de remonter le cours du temps et interroger l'histoire des manifestations politiques d'août 2017 au cours desquelles les responsables d'un parti politique qui regorge assez de militants dans la préfecture d'Agoènyivé furent taxés d'extrémistes et accusés de prôner la révolte dans les mosquées. Les animaux sauvages en furie contre les édifices musulmans ont –ils l'intention de noyer ce chien ? Ne dit-on pas souvent que qui veut noyer son chien l'accuse de rage ? Le chien s'était-il entre-temps métamorphosé en animal sauvage pour entraîner le pays dans une crise intercommunautaire en introduisant le combat politique dans les mosquées ?

Ces questions doivent pouvoir interpeller le patron de la sécurité à commencer son Djihad mineur, ce combat contre les vrais ennemis de l'Islam, afin de trouver une cage de retraite à ces animaux incontrôlés qui sèment le trouble sur la voie publique. Pendant ce temps, Allah le miséricordieux invite tous les musulmans du Togo au Djihad majeur, celui du combat contre leur ego pour ne pas rentrer dans ce jeu de la violence.

Isaac Tonyi

Mise en œuvre des recommandations de la CEDEAO
Au charbon !

Après une semaine de déclarations, de commentaires et d'observations sur la feuille de route de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plus de temps à perdre si tant est qu'on a la volonté d'aider le Togo à sortir, si vite, de la crise politique qui la secoue depuis août 2017. Place donc au travail.

Ils étaient plusieurs acteurs à se prononcer sur le contenu de la feuille de route élaborée par la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la sous-région pour une sortie de crise apaisée au Togo. Si la feuille de route a été, elle, saluée par la majorité des analystes pour sa justesse, certains analystes critiques disent, par contre, demeurer dubitatifs sur la disponibilité du gouvernement à se plier aux recommandations de la

térêts au-devant de ceux dits nationaux. Les exemples sont légion. Et point n'est besoin de revenir, à nouveau, sur les différents épisodes de ce long feuilleton qui n'a que trop duré. Toutefois, bien que poussant, depuis presque 30 ans, le peuple togolais dans le chaos, cette longue crise politique aura, néanmoins, le mérite de faire découvrir le vrai visage de chacun de ses acteurs.

Cette fois-ci, tout semble dire

La feuille de route de la CEDEAO recommande à ces acteurs, le chemin à suivre. Ils sont donc très attendus. Les législatives de décembre 2018 prévues devront donc constituer le couronnement du travail qui devra être fait en amont.

CEDEAO. Un engagement qui devra réellement aider le Togo à sortir définitivement de la crise qui n'a que trop duré, avec de tristes souvenirs encore présents dans la mémoire collective.

Mais aujourd'hui, les regards sont désormais tournés vers les acteurs politiques très attendus dans ce tournant décisif. Car, c'est connu de tous que, si la crise politique togolaise a tant duré, c'est, sans doute, la faute à une classe politique politicienne, égoïste et très intéressée qui, à chaque échéance, met ses propres in-

que le peuple togolais est plus que jamais décidé à prendre son destin en main. Et le 19 août 2017 a visiblement sonné un nouveau départ où il a vent debout, depuis lors, pour réclamer l'opérationnalisation des réformes constitutionnelles et institutionnelles. Malheureusement au prix des vies humaines. Ce qu'on aurait pu éviter au Togo si les hommes politiques visaient plutôt l'intérêt du Togo.

La feuille de route de la CEDEAO recommande à ces acteurs, le chemin à suivre. Ils sont donc très atten-

dus. Les législatives de décembre 2018 prévues devront donc constituer le couronnement du travail qui devra être fait en amont. Malheureusement, une semaine après, force est de constater encore que les lignes tardent à bouger. Toutefois, l'on devra se réjouir de la rencontre tenue, hier mercredi, entre la Commission de la CEDEAO et les acteurs. Laquelle aura permis de jeter les dés quant aux modalités de mise en œuvre de ces recommandations. Mais face à l'urgence de l'heure, notamment la nécessité absolue de vite oxygéner l'économie nationale très atteinte par la crise, il urge que ces derniers aillent vite au charbon et à l'essentiel qu'est le bonheur du peuple togolais.

Dans la foulée, la première rencontre du comité de suivie est prévue le 31 août prochain. Rencontre au cours de laquelle, il sera établi le chronogramme d'actions en vue des législatives du 20 décembre prochain. Aussi, la CENI a annoncé, hier mercredi, la reprise de ses activités, en vue de l'installation de ses démembrements et de la préparation du recensement des électeurs pour disposer d'un nouveau fichier électoral.

Face donc à l'engagement du peuple togolais à ne plus laisser indéfiniment son destin dans les seules mains des politiques, les acteurs sont donc contraints de s'exécuter. Auquel cas, les échéances électorales prochaines s'annoncent comme celles d'un vote sanction, en faveur de celui qui aura plus convaincu les Togolais par son amour pour le vrai peuple qui peine à trouver son pain quotidien, et qui ploie sous le poids de la misère, du chômage et du sous-emploi.

Magloire TEKO

ARRÊT SUR IMAGES

Patrouille entonnoir

L'opération entonnoir a été initiée par le gouvernement togolais dans le but de réprimer les trafiquants de carburant frelaté. Par conséquent, seules sont habilitées à traquer tout contrevenant à la loi, la police couplée de la gendarmerie. Mais il est constaté au grand dam de tout le monde, ces derniers temps, la présence des militaires chargés de la patrouille dans la capitale et ses banlieues dans cette chasse au carburant illicite, dans le vide total d'un décret officiel émanant de l'autorité. Un phénomène à relents délictuels et usurpateurs de fonction dont ils se font les fiefés prophètes. A titre illustratif, la photo ci –contre prise à Kagnyokopé le lundi dernier montre un véhicule contenant le carburant illicite immobilisé par celui des militaires qui, soudoyés à coups d'espèces sonnantes et trébuchantes, ont fini par libérer le conducteur de la voiture.

La grande interrogation est de savoir si les militaires ayant le réflexe facile et censé prendre en main la sécurité des citoyens au travers de la patrouille ont aujourd'hui la licence de se lancer dans la



poursuite de ces jeunes trafiquants, si on sait qu'elle est longue, la liste des morts depuis la genèse de cette opération entonnoir menée de façon anarchique par la police pourtant considérée très proche de la population, de par la mission à lui dédiée. Ou assiste-t-on désormais à un phénomène qu'on qualifierait de **patrouille entonnoir** en lieu et place de l'opération entonnoir ?

Le gouvernement togolais, vu les dégâts accumulés dans l'opération entonnoir, doit, soit abroger la loi instituant cette opéra-

tion qui remplit les poches de certains véreux corps habillés aux antipodes des règles républicaines pour passer à d'autres méthodes capables de préserver la vie des citoyens, soit la maintenir tout en la dépouillant définitivement de ses errements de jeunesse. Sinon la tragédie qui se joue toute la sainte journée à travers des courses-poursuites risque de virer au pire avec l'illégalité et l'officieuse incursion dans l'opération des militaires ayant la gâchette facile.

Oscar SEKAYA

Des motifs fallacieux pour brouiller les pistes de dédommagement d'un Togolais abusivement licencié

Ethiopian Airlines et Ecobank jouent les hors-la-loi ?

Nous étalions les faits dans notre parution N. 550 du jeudi 26 juillet à travers le titre : "Ethiopian Airlines et Ecobank défient la justice togolaise". les choses ont évolué avec l'introduction d'une nouvelle stratégie de la part de la compagnie Ethiopian Airlines et Ecobank

Des motifs fallacieux visant à piétiner les décisions de la justice sont depuis lors avancés par les responsables des deux institutions. L'on cite les noms du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé et Gnana Latta DG de l'ANAC comme les mains noires qui interfèrent dans les décisions de justice.

pour brouiller les pistes et empêcher notre compatriote de rentrer dans ses droits en dépit du droit qui a été dit à tous les niveaux de juridiction de la justice togolaise et ce, malgré le trafic d'influence de certains avocats de la compagnie coupable d'un licenciement abusif et sommé de verser la somme de 177 millions 188 mille 665frs cfa à cet employé togolais. La justice togolaise est restée inflexible pour une fois en prenant parti pour le droit. Seulement dans ce dossier

où les juges sont restés dans le manteau de Jean de La fontaine en traitant, selon la loi, sur un pied d'égalité le puissant et le misérable, et en déclarant la compagnie éthiopienne noire dans cette affaire, l'application de la décision de justice se heurte au

refus d'Ecobank Togo SA de s'exécuter au regard de "l'assignation en paiement des causes d'une saisie et dommages et intérêts". Des motifs fallacieux visant à piétiner les décisions de la justice sont depuis lors avancés par les responsables des deux institutions. L'on cite les noms du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé et Gnana Latta DG de l'ANAC comme les mains noires qui interfèrent dans les décisions de justice. Ce à quoi nous ne croyons pas. En garant des



Tewolde GebreMariam, DG Ethiopian Airlines

lois de la République et en premier magistrat qui continue d'œuvrer pour la restauration de l'image de la justice togolaise, Faure Gnassingbé ne saurait rabaisser à ce point les juges togolais qui, dans ce dossier, ont choisi de faire leur travail en âme et conscience comme le claironne depuis un certain temps le gouvernement. La thèse du chantage d'Ethiopian Airlines de quitter le ciel togolais que l'on évoque, ne saurait faire fléchir le Chef de l'Etat dans sa conviction de faire du Togo un Etat de Droit. L'autre aberration, est de faire croire que le colonel Gnana Latta, grand citoyen d'Etat et fervent chrétien, homme de foi ancré dans les valeurs d'équité et de

justice protégerait les intérêts de la compagnie Ethiopian Airlines contre la justice togolaise et un compatriote.

A défaut d'avoir réussi à gagner le procès, les deux institutions ont trouvé des arguments pour ne pas s'exécuter.

Ethiopian Airlines peut-elle défier à ce point la justice d'un autre pays de l'Afrique de l'ouest? Ou bien le Togo s'offre-t-il en terrain conquis dans la sous-région? C'est en somme la grande question qu'il convient de se poser lorsque l'on égrène le chapelet des exemples de ces cas similaires dans certains pays. L'on ne peut passer donc sous silence le cas Tanoh en Côte d'Ivoire où, coupable d'un

licenciement abusif, la société Ecobank a été sommée de payer 6 milliards de frs cfa à Tanoh. L'application de cette décision de justice a été effective. Dans une autre dimension, il nous souvient les dérives d'une banque française reconnue coupable de délits financiers aux Etats-Unis et sommée par la justice américaine de payer des milliards d'Euro. L'intervention du président français d'alors, François Hollande auprès de Barack Obama pour protéger cette banque française a reçu un non catégorique du président américain. La sentence a été purement et simplement exécutée.

C'est dire que chaque Etat a intérêt à sauvegarder l'indépendance de sa justice et ne pas la réduire au néant ni en face des sociétés nationales ni en face des sociétés étrangères.

Il y a donc lieu, dans cette affaire, que les autorités confortent la position de la justice togolaise dont les décisions ont été souvent bafouées au nom de motifs fallacieux tendant à brouiller les pistes.

La crédibilité de notre pays et de sa gouvernance en dépend.

Affaire à suivre...

La rédaction

Sécurité routière au 1^{er} Semestre au Togo

Augmentation inquiétante des cas d'accidents!

Le gouvernement togolais a fait le bilan de la sécurité routière au Togo, pour le compte du premier semestre de cette année 2018. Sur la base de ce rapport rendu public, le vendredi 03 août dernier par le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Gal Yark Damehame, il en ressort une situation alarmante. Une augmentation des cas d'accidents, comparativement à l'année dernière.

Ministre des Infrastructures et des Transports, Commissaire général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), responsables des services techniques des ministères de la Sécurité et des Infrastructures, responsables d'associations et syn-

dicats de conducteurs, journalistes..., autant de personnalités présentes à la présentation de ce rapport qui s'est, malheureusement, révélé plus inquiétant.

De façon spécifique, on retiendra qu'au premier se-

De façon spécifique, on retiendra qu'au premier semestre 2018, 2840 cas d'accidents ont été enregistrés sur les routes togolaises, contre 2622 cas enregistrés au dernier semestre 2017. Par la suite, 286 personnes ont perdu la vie par accident de route, pour 3817 blessés.



Gal Yark Damehame, ministre de la sécurité et de la protection civile

mestre 2018, 2840 cas d'accidents ont été enregistrés sur les routes togolaises, contre 2622 cas enregistrés au dernier semestre 2017. Par la suite, 286 personnes ont perdu la vie par accident de route, pour 3817 blessés.

Par ailleurs, un exercice de répartition des accidents et les engins à l'origine classe les motos à la première place avec 3348 accidents causés. Viennent en deuxième position les voitures, notamment les

taxis avec 1716 cas d'accidents, puis les gros porteurs à l'origine de 219 cas d'accidents. Les trains viennent en troisième position avec 4 cas d'accidents.

Quant aux causes de ce lourd bilan que celui enregistré l'année dernière, à la même échéance, elles demeurent humaines et techniques. Il s'agit notamment de l'excès de vitesse, de défaut de maîtrise des engins et du non-respect du code de la route, entre autres...

Outre le bilan de la

sécurité routière au premier semestre, ce rapport a également fait la situation sur les problèmes de criminalité, de sécurité routière et autres types de crime comme les enlèvements de personnes, enregistrés au premier semestre au Togo.

Tout en s'indignant contre ce bilan, malgré les campagnes d'information, de sensibilisations et même les répressions, le gouvernement invite, toutefois et comme toujours, les usagers de la route à la vigilance et au respect strict du code de la route. Par ailleurs, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile en appelle à la vigilance de la population face à tout autre acte de vandalisme et à la dénonciation de tout cas suspect. Pour ce faire, les populations sont invitées à appeler les numéros verts 12 44 et 12 34 pour la Police, et 12 72 pour la Gendarmerie.

Magloire TEKOU

Togo تمرد ضد الله ويل

(Rebellion contre Allah... Malheur) !'

Consternation grande, émoi et stupéfaction au paroxysme. Tel a été l'état d'âme des Togolais au petit matin du vendredi 27 juillet, mardi 31 juillet et vendredi 03 août derniers. En l'espace d'une semaine, des individus lugubres, sans foi ni loi, pour des raisons inavouées, ont procédé à la profanation de quatre mosquées ainsi que des exemplaires du Saint Coran à Lomé. Une sorte de "rébellion contre Allah" qui a rang de sacrilège, susceptible de fragiliser le tissu social au Togo.

Profanation et sacrilège
Fin juillet- début août 2018. Période choisie par des individus mal intentionnés et non encore identifiés de frapper un coup dans certains lieux saints. En l'espace d'une semaine, des actes de vandalisme ont été orchestrés dans des...**aucune raison ne saurait expliquer ces actes qui s'apparentent à une rébellion contre Allah.Ce qui heurtera et mettra à l'épreuve, la foi et les nerfs des millions de pratiquants de l'islam qui vivent, jusqu'alors en harmonie avec toutes les autres communautés religieuses au Togo.**

mosquées, quatre au total, à Lomé et dans ses quartiers périphériques. Il s'agit notamment des mosquées de Houkoui, Sogbossito, Demakpoè et Agoè Centre, toutes dans la préfecture d'Agoè- Nyive.

L'intérieur de ces lieux de culte a été saccagé, ainsi que des Corans et autres accessoires déchirés et brûlés. Face à ces actes ignobles et crapuleux susceptibles de mettre en péril le vivre-ensemble dans le pays, les réactions de cons-

ternation et de condamnation furent de partout.

Les réactions
Montée au créneau mardi, l'Union Musulmane du Togo (UMT) a condamné, avec fermeté, ces actes hautement répréhensibles. « *Les auteurs de ces actes de*

vandalisme qui cherchent à mettre en péril le vivre-ensemble religieux et l'entente inter-religion au Togo, ne verront leur objectif atteint », a réaffirmé Inoussa Bouraima, le Président de l'UMPT. Et d'inviter, ensuite, la communauté musulmane du Togo à ne pas céder aux provocations de ces bandes, à redoubler de vigilance dans la sécurisation des lieux de culte et surtout, continuer à préserver des valeurs de tolérance et du vivre -ensemble, lesquelles caractérisent la loi musul-



Les résidus d'un Coran incendié

mane.

Pour sa part, la Conférence des Evêques du Togo (CET), dans son message de soutien et de solidarité à l'endroit de la Communauté Musulmane du Togo dit condamner ces actes et souhaiter vivement que les auteurs de ces profanations soient rapidement trouvés et sanctionnés, selon les lois en vigueur. Puis Mgr Benoit Alowonou invite chaque citoyen, quelle que soit sa religion ou sa croyance, à œuvrer pour la préservation de la cohésion nationale.

Mais avant, le gouvernement togolais qui a déjà ouvert une enquête a dénoncé ce qu'il a appelé des « *actes crapuleux et ignobles, des actes criminels* ». « *Leur but est certainement de provoquer des conflits inter-religieux, mais ils n'y arriveront pas, parce que la main de Dieu est sur notre pays* », a affirmé Pius Agbetomey, le ministre de la Justice. « *Nous serons prêts à agir, sans relâche et avec fermeté contre ces profaneurs* », poursuit-il.

Guerre de tranchée et d'opinion

Au lendemain des actes de profanation de ces mosquées, les analyses se multiplient dans l'opinion, chacune effleurant des pistes des mains noires qui se cacheraient derrière ces actes criminels. Pour certaines langues, ce sont des velléités bien mijotées dans l'écurie politique dont le but est tout simplement de tirer sur une fibre assez sensible, celle de conflit inter-religieux et communautaire qui dégraderait davantage le tissu social du pays. Ceci, aux fins d'en faire après une récupération politique.

S'il est certes trop hâsardeux d'orienter, d'ores et déjà, les regards critiques et accusateurs vers un camp, il ne serait pas non plus surprenant, si ces hypothèses s'avéraient. En effet, le déroulement des dernières évolutions de l'actualité sociopolitique au Togo depuis le 19 août 2017 a sensiblement renforcé, dans l'opinion, l'hypothèse de forts risques de glissement de la crise politique sur un terrain inter-religieux, voire communautaire. Ces inquiétudes trouveront, par la suite et par coïncidence, un terrain fertile au travers des cas d'accusations de dogme terroriste proférées contre une certaine classe de l'opposition. Mais aussi et surtout, des cas d'arrestations d'Imams également accusés d'incitation à la haine tribale, à

la violence et à de troubles à l'ordre public. Aujourd'hui, au regard de l'assemblage de tous ces éléments, l'on est tenté de demander si la profanation de ces mosquées se veut des actes isolés de banditisme, ou si elle tire son origine de la crise politique actuelle dans le pays. En attendant les résultats des enquêtes, bien malin saura répondre, avec exactitude.

Rébellion contre Allah...Malheur !

Qu'à cela ne tienne, dans l'un ou dans l'autre cas, aucune raison ne saurait expliquer ces actes qui s'apparentent à une rébellion contre Allah. Ce qui heurtera et mettra à l'épreuve, la foi et les nerfs des millions de pratiquants de l'islam qui vivent, jusqu'alors en harmonie avec toutes les autres communautés religieuses au Togo. Une piste assez glissante sur laquelle aucun acteur ne souhaiterait jouer, au risque de s'attirer le malheur sur soi.

Aujourd'hui, leçon doit être tirée du cas centrafricain, pays devenu aujourd'hui, une proie à la merci des forces Séléka et Anti-Balaka, deux groupes armés intercommunautaires et religieux qui, pour des raisons politiques, se partagent le territoire. Malgré tous les accords en engagements, différents gouvernements centrafricains qui se succèdent tentent vainement de contenir ces groupes armés qui menacent, au quotidien, la paix sociale en Centrafrique.

Rien n'est plus précieux que la paix et le vivre-ensemble. Le Togo a besoin de la paix et de la stabilité pour son développement. D'où justement le lieu de condamner toutes ces velléités tendant à compromettre le vivre -ensemble et la cohésion entre ses fils.

Magloire TEKO

Développement

Le PND se pare de chiffres

Après le cuisant échec de la Scape, le gouvernement togolais a jeté ses forces dans la bataille pour la confection d'un Plan National de Développement(PND) qui couvre la période 2018-2022. Ledit plan, document de référence qui va guider l'action gouvernementale et l'ensemble des relations du Togo avec ses partenaires, tient sa source des engagements souscrits par le Togo au niveau communautaire, continental et international notamment la vision 2020 de la Cédéao, de l'agenda 2063 de l'UA et de l'agenda 2030 de développement durable.

Adopté par décret pris en conseil des ministres le 03 août dernier, le PND voit les ressources requises pour sa mise en œuvre dévoiler par le gouvernement. Ainsi, sur la période 2018-2022, le PND va englober 4622,2 milliards de frs cfa. Les dépenses d'investissement public sont évaluées à 1623,1 milliards de frs cfa, ce qui représente 35% du coût global tandis que les investissements privés couvriront 2999,1 milliards de frs cfa, soit 65% du coût global du PND. La croissance économique résultant de cette mise en œuvre se situerait à 6,6% en moyenne par an pour atteindre 7,6% en



Klassou Sélom, Chef du Gouvernement

2022.

Notons que le PND s'articule autour de trois axes, à savoir : la mise en place d'un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région, le dévelop-

pement des pôles de transformation agricole, manufacturiers, d'industries extractives suivis enfin de la consolidation du développement social et le renforcement des mécanismes d'inclusion.

Isaac Tonyi

Sommet conjoint Cédéao-Ceeac

L'ONU salue l'initiative

Première rencontre du genre entre les deux organisations sous-régionales, le sommet conjoint entre la Cédéao et la Ceeac tenu les 30 et 31 juillet derniers à Lomé sur la problématique de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent continue de susciter des réactions. C'est le cas de l'Organisation des Nations Unies qui félicite les Chefs d'Etat africains pour l'organisation et la réussite dudit sommet. « Le Secrétaire Général accueille avec satisfaction l'engagement renouvelé des Etats membres de la Ceeac et de la Cédéao de renforcer la coopération sur les défis majeurs de la paix et de la sécurité. Il est particulièrement encouragé par la décision de

signer un accord de coopération pénale avant la fin de l'année 2018 », a indiqué le 02 août dernier le porte-parole adjoint d'Antonio Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies. Ce dernier réitère l'engagement des Nations Unies à continuer à promouvoir la coopération inter régionale et à soutenir la mise en œuvre des décisions adoptées par le sommet Cédéao-Ceeac.

L'Onu salue par ailleurs la décision des deux entités d'instaurer ce système de rencontre biennale pour plancher sur des questions communes aux deux communautés.

Cette prochaine rencontre est prévue en janvier 2020 à N'Djaména au Tchad

IT

Sincérité politique : regards croisés sur Abidjan et Lomé

Alassane Ouattara marque des points

Outre les sceptiques, beaucoup avaient cru à un effet d'annonce. Mais c'est bien réel. Dans son discours à la Nation, lundi, à la veille du 58^{ème} anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, le Président Alassane Dramane Ouattara a annoncé l'amnistie de près de 800 personnes condamnées après la crise post-électorale de 2010-2011. Parmi ceux-ci, figure Simone Gbagbo, l'ex-Première dame, condamnée à 20 ans de prison pour atteinte à la Sûreté de l'Etat. Sans doute un grand pas de franchi dans le sens de la réconciliation, l'union et la paix. Pendant ce temps à Lomé, tout titube et rame, au pas de caméléon. Ceci, au point de se demander si la sincérité politique a fui le Togo.

De grandes décisions en Côte d'Ivoire
« La paix, ce n'est pas un mot. C'est un comportement », disait l'ancien président Felix Houphouët Boigny. Cette assertion,

Outre la refonte de la Commission Electorale Indépendante (CEI) réclamée par les Ivoiriens, le président ivoirien qui a précédemment annoncé son retrait imminent a, de nouveau, insisté sur la nécessité de travailler à transmettre le pouvoir à une nouvelle génération dès 2020.

l'actuel président ivoirien, Alassane Dramé Ouattara (ADO) semble l'avoir bien assimilée.

Dans sa recherche de la paix, de l'union et de la réconciliation thématique sur laquelle est axé le 58^{ème} anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, célébrée mardi, ADO a amnistié plusieurs centaines de détenus politiques dont les plus illustres restent l'ex - Première Dame, Simone Gbagbo incarcérée depuis 7 ans, l'ancien ministre de la Défense, Lida Kouassi,

condamné pour complot et l'ancien ministre de la Construction, Assoa Adou, condamné pour trouble à l'ordre public. A également été amnistié, Souleymane Kamaraté, le chef protocole et proche de Guillaume

Soro, l'actuel Président de l'Assemblée Nationale ivoirienne.

« En raison de mon attachement à la paix, et à une réconciliation vraie, j'ai procédé ce lundi 6 août 2018 à la signature d'une ordonnance portant amnistie dont bénéficieront environs 800 de nos concitoyens, poursuivis ou condamnés pour des infractions en lien avec la crise post-électorale de 2010... il s'agit là, d'une mesure de clémence de la nation entière envers ses filles et ses fils », a notamment déclaré, le



Président Ouattara.

Des réactions à la taille de l'acte !

Depuis lors, les réactions positives s'enchaînent. « C'est un tournant décisif dans la vie de notre nation qui va dans le sens de la consolidation de la paix et de la stabilité », s'est félicité Mamadou Touré, le porte-parole du parti présidentiel RDP. Pascal Affi N'Guessan, actuel Président du Front Populaire Ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo salue « un acte important et historique pour la paix ». Pour sa part, le parti allié du RDR, PDCI salue « une décision qui contribuera à une décrispation de la vie politique » en Côte d'Ivoire. « Quand une bonne décision est prise, il faut la saluer. Cela va dans le sens de l'apaisement et cela va dans le sens voulu par non seulement la classe politique, mais aussi par l'ensemble de la population ivoirienne... », a notamment affirmé le porte-parole adjoint du parti, Jean-Louis Billon.

Sincérité politique : regards croisés sur Abidjan et Lomé

Outre la refonte de la Commission Electorale Indépendante (CEI) réclamée par les Ivoiriens, le président ivoirien qui a précédemment annoncé son retrait imminent a, de nouveau, insisté sur la nécessité de travailler à transmettre le pouvoir à une nouvelle génération dès 2020. Toute cette litanie d'actes fait croire à une vision pragmatique, et surtout à la volonté politique du successeur de Laurent Gbagbo. Celui-là dont l'arrivée au pouvoir dans un bain de sang inouï était, pourtant, très critiqué. Mais, visiblement, l'homme œuvre inlassablement au retour définitif de la paix pour, ensuite, sortir par la grande porte. Et d'après même des analystes, la libération de Simone Gbagbo se présenterait comme une forme, à peine voilée, d'acte de contrition ou encore de réparation de tort commis. Laquelle pourrait même faire basculer, à nouveau, le pouvoir dans le camp du FPI de Laurent Gbagbo, si éventuellement Simone décidait de briguer la magistrature suprême en 2020.

Mais au-delà des hypothèses et supputations, l'acte posé

par le Président ADO mérite d'être apprécié à sa juste valeur et devra servir de cas d'école au Togo où on crie, depuis des années déjà, à la justice et réconciliation nationale. Ceci, pendant que des acteurs politiques sont toujours maintenus en prison, dans l'affaire de coup d'Etat et d'atteinte à la Sûreté de l'Etat. Or, il se révèle que les chefs d'accusation tels « Crime de guerre », « crime contre l'humanité » ou encore « complot contre l'Etat » portés contre Simone Gbagbo et coaccusés en Côte d'Ivoire ne sont pas de moindre envergure que ceux portés contre Kpachcha Gnassingbé et coaccusés dans l'affaire de coup d'Etat au Togo.

Une analyse objective et croisée des deux situations fait aisément comprendre que si Alassane Ouattara, à la faveur de la recherche de la paix et surtout de la réconciliation nationale, a pu libérer des détenus politiques jugés et condamnés pour des faits si graves que sont « crime de guerre » ou « crime contre l'humanité », entre autres, il n'y a point de raison que Faure Gnassingbé n'y arrive pas. Mais, à l'image des réformes, l'on comprend également que c'est une question de volonté politique.

Qu'à cela ne tienne, résonne encore de loin et de plus belle dans les oreilles, cette citation de haute portée et riche en enseignement selon laquelle, « La paix, ce n'est pas un mot. C'est un comportement »

Magloire TEK0

RDC/ Fin de suspense

3^{ème} mandat...Kabila dit non !

Le suspense aura duré. Mais à l'arrivée, le président Joseph Kabila aura pris sa décision finale. Il ne briguera pas un troisième mandat à la tête de la République Démocratique du Congo (RDC), pour le compte de la présidentielle prévue pour le 23 décembre prochain. Aussitôt la décision prise hier mercredi, la majorité présidentielle a vite trouvé son porte-étendard. Emmanuel Ramazani Shadary, c'est son nom !

Après plusieurs mois de suspense, le Président congolais, Joseph Kabila renonce à briguer un nouveau mandat à la tête du pays. Aussitôt annoncé, le nom de son dauphin est connu. Il s'agit d'Emmanuel Ramazani Shadary, (58 ans), député et secrétaire permanent

du PPRD, le parti présidentiel. Ce très proche collaborateur et militant de premières heures du parti, après moult conclaves et concertations, aura été celui qui a plus la faveur de Joseph Kabila.

Ancien Président du Groupe parlementaire PPRD, minis-

Avec cette annonce du président congolais, la tendance d'une présidentielle discontinue s'étiole et s'amenuise en Afrique, et surtout francophone.



tre de l'Intérieur et vice-Premier ministre depuis 2016, le nouveau candidat de la majorité présidentielle n'est pas un inconnu de la scène politique congolaise. En charge des services de police et de la coordination du travail des gouverneurs, ce député de la Province de Maniema, élu pour la première fois en 2006 et reconduit en 2011, fait partie du cercle restreint des décideurs autour du président Kabila. C'est donc à juste titre qu'il est visé

par des sanctions de l'Union Européenne pour violations des Droits de l'Homme pour la répression disproportionnée des manifestations d'opposants à Kinshasa et à Kasai.

C'est donc celui-ci qui défendra, à la présidentielle du 23 décembre prochain, les couleurs de la Majorité, face à une opposition complètement reconfigurée après l'ère Etienne Tsisekedi. Parmi ces candidatures issues des rangs de l'opposition, figurent celles de Jean-

Pierre Bemba, Vital Kamerhe et Félix Tsisekedi. Pour l'heure, seul Moïse Katumbi n'a pu rentrer au pays pour le dépôt de sa candidature dont le délai s'est expiré hier mercredi.

Face à cette situation, tous appellent à une unicité d'action contre le candidat de la majorité présidentielle qui se trouve finalement être Emmanuel Ramazani Shadary. Avec cette annonce du président congolais, la tendance d'une présidentielle discontinue s'étiole et s'amenuise en Afrique, et surtout francophone. On se rappelle déjà des cas récents, ceux d'Edouardo Dos Santos en Angola, Pierre N'Krunziza au Burundi, et dans une moindre mesure, les annonces des présidents Alpha Condé de la Guinée et Alassane Dramane Ouattara de la Côte d'Ivoire à ne pas briguer un troisième mandat dans leur pays.

Jaurès KINVI

L'As Otr a un nouvel entraîneur

Salli Ahmed Salim pour un nouveau défi

Le championnat national de football D1 saison 2018-2019 démarre le 23 septembre prochain. En lice, douze clubs maintenus plus deux promus, Sara Sport de Bafilo et Gbohloe su des Lacs. Parmi ces clubs maintenus, l'on retrouve l'Association Sportive de l'Office Togolais des Recettes (AS Otr) classée 6^{ème} la saison et qui a perdu à la fin de la compétition son entraîneur Gnéni Sébabi qui a jeté l'éponge.

Afin de répondre aux exigences de la nouvelle saison, la formation chère au président metteur où l'équipe, dans la phase préparatoire, a remporté deux tournois. Al'arrivée, l'As Otr s'ad-
« Notre feuille de route pour la nouvelle saison n'est pas différente de celle que nous nous sommes assignés la saison dernière. Pour cette nouvelle saison, nous avons l'obligation de faire mieux que l'année dernière. C'est pourquoi nous allons tout mettre en œuvre pour améliorer les conditions de vie des joueurs et du staff technique.

André Dégué s'attache les services d'un nouvel entraîneur, il s'agit du Ghanéen Salli Ahmed Salim, ancien entraîneur de Gomido de Kpalimé. Ce dernier a été présenté à la presse hier par les dirigeants du club qui ont fait le bilan de la saison et décliné les perspectives de la nouvelle saison. Que de déceptions de ce bilan présenté par les dirigeants dudit club. L'ambition de jouer le titre selon le président André Dégué n'a pas pu se réaliser après un début de saison pro-

juger la 6^{ème} place avec 46 points pour 13 victoires, 7 matches nuls et 10 défaites. Sur les 30 matches joués, 37 buts ont été marqués contre 29 encaissés. C'est donc face à ce bilan mitigé que les dirigeants du club ont fait appel à l'ancien coach de Gomido, des Anges de Notsè et de Gbikinti de Bassar nanti d'une licence B Caf et d'une licence A du Ghana. Il a la lourde tâche de conduire l'As Otr au titre cette



Table d'honneur

saison et a donc, pour ce faire, un contrat d'un an renouvelable. « Nous devons tout faire pour accrocher le sommet même s'il y a beaucoup de candidats pour le titre », a déclaré André Dégué pour éclairer la lanterne des hommes des médias et du nouveau staff qui a été présenté à la presse. L'As Otr entend aussi, au cours de cette saison, tendre vers la professionnalisation du travail en améliorant l'organisation autour de l'équipe. « Notre feuille de route pour la nouvelle saison n'est pas différente de celle que nous nous sommes assignés la saison dernière. Pour

cette nouvelle saison, nous avons l'obligation de faire mieux que l'année dernière. C'est pourquoi nous allons tout mettre en

conscients que cela ne va pas être facile parce qu'il y aura beaucoup de prétendants au titre mais nous devons tout faire pour at-



Présentation du nouvel entraîneur à la presse

œuvre pour améliorer les conditions de vie des joueurs et du staff technique. Nous sommes

teindre cet objectif », a laissé entendre André Dégué.

Del-Jo

Eliminatoire CAN 2019 : Togo-Benin du 09 septembre prochain

Une pré-liste de 34 joueurs concoctée par Claude Leroy

Le sélectionneur national Claude Leroy a dévoilé une pré-liste de 34 joueurs en vue du match du 09 Septembre prochain face aux écureuils du Bénin. Match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2019.

On y retrouve les habitués comme Emmanuel Adébayer, Matthieu Dossevi, Atchou Franco, Djene Dakonam ou encore Laba Fodoh. James Oloufadé, latéral gauche d'Union de Douala est convoqué pour la première fois ainsi que Samuel Assamoah

Sur le plan local, l'As Togo Port se taille la part du lion avec quatre joueurs

La liste complète

Gardiens de buts : Agblemagnon Yorgan (SD Ponferradina/Espagne), Bassa

Djeri Sabirou (Coton Sports / Cameroun), Barcola Malcolm (Lyon/France), Bedi Yovo (Gomido/Togo), Soumanou Fadil (Koroki/Togo)

Défenseurs : Djadja Ablanvi (As Togo Port), Djene Dakonam (Getafe/Espagne), Gbegnon Simon (Beziers/France), Issifou Bourahana (As Togo Port/Togo), Kouloum Maklibé (Dyto/France), Lawson Steve, Olufade James (Union de Douala/Cameroun), Ouro Sama Hakim (Lille/France), Toudji Messan (Anges Fc/Togo)

Milieux de Terrain : Atakora Lalawelé (FK Qabala/Azerbaïdjan), Atchou Franco (Fremad Amager/Danemark) Assamoah Samuel (St Trond/Belgique), Ayité Floyd (Fulham/Angleterre), Bebou Ihlas



Claude Leroy, sélectionneur du Togo

(Hanovre/Allemagne), Bocco Marco (Agaza/Togo), Boukari Razak (Chateauroux/France), Dossevi Matthieu (Toulouse/France), Gadjabo Amevi (Espoir/Togo), NyaVedji Elom (Planète Foot/Togo), Wogodo Thomas (FSA/Togo), Akoro Bilali (As OTR/Togo)

Attaquants : Adebayer Emmanuel Sheyi (Istanbul

Basaksehir/Turquie), Denkey Kevin (Nîmes/France), Hunlede Kissimbo Abel (As Togo Port/Togo), Klidjé Thibault (Espoir/Togo), Koudagba Kossi (Asck/Togo), Laba Kodjo Fo Doh (RS Berkane/Maroc), Mlapa Peniel (Dynamo Dresden/Allemagne), Sewonou Kodjo (AS/Togo Port)

FLAMBEAU
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoè 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur de Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédacteur en chef
Magloire TEKOU (91 44 38 79)

Rédacteurs
Loïcclas
Del-Jo
Magloire Têko
Isaac Tonyi

Correcteurs
Edgar K. DJISSENOU
Edson Dogbè

Stagiaire
Oscar Sékaya

PAO
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Louis
Tirage : 3000 exemplaires

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants



**BOA accompagne
la scolarité
de vos enfants**

www.boatogo.com



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK

